

TP Technicien études en construction bois

Le titre professionnel Technicien études en construction bois se compose de deux activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation :

- Réaliser l'étude technique d'exécution d'une structure bois
- Réaliser l'étude technique d'exécution de l'enveloppe extérieure d'une construction bois

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

professionnel

Informations clés :

Durée de la formation : 10 mois

Accessible après : CAP ou équivalent du même secteur + expérience professionnelle

Nature du diplôme : Titre

Les débouchés

la formation TP Technicien études en construction bois vous permet de postuler à des postes comme Chargé/e d'études, Constructeur/trice bois

Les établissements

- 6 établissements sur toute la France
- 2 établissements en formation initiale
- 5 établissements en formation continue
- 2 établissements en formation apprentissage
- 3 établissements en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org